

Regard sur Repentigny



LE TRANSPORT COLLECTIF : UN DÉFI BUDGÉTAIRE POUR REPENTIGNY

Tout comme les 81 autres villes du Grand Montréal, Repentigny est actuellement confrontée à un défi de taille concernant le financement du transport collectif. Cette question cruciale influence directement la vie de sa population, tout en ayant un impact sur son avenir.

Le transport collectif, en tant que pilier de la mobilité urbaine, est principalement géré par des sociétés de transport, dont exo, qui couvre le territoire repentignois. Présentement, ces transporteurs connaissent d'importants déficits, dépassant les 500 M\$, en raison du manque d'investissements dans les infrastructures, et de la baisse d'achalandage provoquée par la pandémie.

Une question d'équité

Historiquement, le cadre financier du transport collectif repose sur un partage équilibré des coûts entre les usagers.ères, les municipalités et le gouvernement du Québec. Cette formule a comme objectif de garantir une répartition équitable de la charge financière dans ce secteur.

Cependant, pour l'année financière de 2024, le gouvernement remet en

cause cette équité. Les villes du Grand Montréal, y compris Repentigny, se verront donc dans l'obligation d'augmenter leur quotepart en transport collectif à 75% pour combler le manque à gagner des sociétés de transport.

Pour le maire Nicolas Dufour, cette proposition demeure inacceptable :

« Cette offre gouvernementale, qui survient à peine quelques semaines avant l'adoption de notre budget, est déraisonnable. Dans l'état actuel des choses, la facture de Repentigny pourrait augmenter de 5,4 M\$, une charge financière qui serait directement transférée à nos contribuables par une augmentation significative du compte de taxes ».

Payer sa juste part

M. Dufour précise que bien qu'exo ait déployé des efforts considérables pour optimiser ses opérations à un coût de 6,13\$ par km — un montant inférieur à celui des autres offices du transport — il faudra inévitablement réduire les services pour rétablir l'équilibre budgétaire. En fin de compte, cela signifie que les citoyens.nes paieront davantage

pour du transport collectif sans obtenir de bénéfices supplémentaires :

« Comment expliquer à nos gens qui sont déjà aux prises avec des services réduits en raison de la pénurie de main-d'œuvre qu'ils devront payer plus pour recevoir moins de services de transport collectif? Notre population sera doublement désavantagée, cela est totalement absurde », a ajouté M. Dufour.

Considérant l'obligation légale des Villes à supporter financièrement le transport collectif, Repentigny est prête à faire sa part, en respectant néanmoins la capacité de payer de ses citoyen.nes.

C'est pourquoi la municipalité aspire à collaborer avec le gouvernement du Québec afin de mettre en place un cadre financier stable et prévisible :

« Cette stabilité est essentielle pour garantir la relance du transport collectif à Repentigny. Plus que jamais, nous sommes déterminés à trouver des solutions pour sa pérennité. L'implication, la compréhension et le soutien de notre communauté sont cruciaux pour défendre les intérêts de notre Ville dans ce dossier », a conclu le maire.

Refonte d'exo : pour une meilleure organisation du transport collectif à Repentigny

L'efficacité du transport collectif joue un rôle essentiel à la fois sur le plan social, économique et environnemental. Pour préserver cette contribution positive à la mobilité, exo, le transporteur officiel de la région

de Lanaudière, s'engage dans une refonte approfondie de son réseau de transport. Cette initiative est essentielle pour mieux harmoniser l'ensemble des circuits d'autobus, notamment à Repentigny, afin d'accroître son efficacité.

Exo vise ainsi à répondre aux attentes des clients.es et de la population repentignoise, en adaptant son offre de services à leurs besoins de déplacement.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs consultations citoyennes seront initiées. Du 13 novembre au 8 décembre, les usagers.ères pourront s'exprimer par l'entremise d'un sondage en ligne ainsi que par plusieurs séances de consultations virtuelles et en présentiel. Cette démarche participative visera à revoir l'ensemble des tracés, des arrêts, des horaires et à les ajuster aux réalités de la clientèle, en plus d'assurer une meilleure performance du réseau.

Selon Martine Roux, présidente de la Commission sur la mobilité et le transport collectif : « Il est essentiel qu'exo demeure à l'écoute des usagers de Repentigny, qu'ils soient travailleurs, étudiants ou des personnes âgées et ainsi, anticiper leurs besoins changeants de manière à contribuer plus fortement au développement durable de notre ville ».



Une toute première ligne d'autobus accessible

Exo a inauguré, en présence de la députée de Repentigny et ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, du maire Nicolas Dufour et des représentants.es du fournisseur de service Lanau Bus (Keolis), la première ligne d'autobus accessible dans le secteur, soit la ligne 1, qui améliorera l'accès au réseau régulier par autobus aux usagers.ères à mobilité réduite ou ayant des limitations fonctionnelles. Dans le cadre de ce projet pilote, la Ville a collaboré étroitement avec exo afin d'assurer que la grande majorité des arrêts soient aménagés pour rencontrer tous les standards d'accessibilité (ex. : trottoir, bateau-pavé, chemin continu sans obstacle, etc.) Sans aucun doute, une excellente nouvelle pour la mobilité chez nous!



NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA TRANSITION ÉCOCITOYENNE

Adopter des écogestes, c'est bon pour la planète et c'est bon pour vos poches!

Tous les détails à la page 8.



REPENTIGNY VEUT DU TRANSPORT COLLECTIF, PAS SEULEMENT LA FACTURE

Le transport collectif est souvent au centre de nombreux débats entre les différents paliers de gouvernement, tout comme il suscite de vifs échanges sur son financement. En tant que citoyens.nes et usagers.ères de la route, il est compréhensible que vous vous sentiez parfois perdus.es, bien que vous soyez les premiers.ières à subir les impacts directs de l'inefficacité de notre système de transport.

La congestion routière génère des effets significatifs sur de nombreux aspects de votre vie, tels que la perte de temps, le stress, le manque de productivité ou encore le ralentissement de votre parcours professionnel et académique.

La situation devient plus compliquée à mesure que le gouvernement du Québec envisage de transférer aux municipalités la charge fiscale liée au transport collectif. En d'autres termes, Québec réclame aux 82 villes du Grand Montréal de couvrir le déficit des sociétés de transport, qui s'élève à plusieurs centaines de millions de dollars. Pour Repentigny seulement, cela signifie une contribution additionnelle nette de 5,4 M\$, ce qui est énorme pour nos finances publiques!

En plus de remettre en question la répartition équitable des frais de transport, du moins pour l'exercice financier de 2024, nous sommes contraints de payer davantage, et ce, sans bonifier l'offre de services.

En pleine préparation budgétaire, notre Ville est confrontée à divers enjeux financiers, marqués par l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, du carburant et des matériaux de construction.

En ajoutant la question du financement du transport, notre administration se retrouve face à un défi complexe, tout en gardant à l'esprit que sa principale préoccupation est de préserver au maximum votre capacité financière.

C'est pourquoi Repentigny travaille chaque jour pour que Québec et les acteurs clés de la mobilité comprennent que notre situation est inacceptable et nécessite des solutions. Tel est notre engagement.

Le maire
Nicolas Dufour

COMMISSION ÉCONOMIQUE

C'est sous la présidence de Jacques Prescott que la commission économique voit à l'accomplissement de ces mandats. En compagnie de Bernard Landreville, conseiller municipal du district 5 et de Kevin Buteau, conseiller municipal du district 11, cette commission poursuit les objectifs suivants :

- ◆ évaluer le potentiel de développement de certains secteurs commerciaux;
- ◆ voir la possibilité de redynamiser l'activité commerciale de la zone nord du territoire.

« Vous vous souviendrez certainement de la campagne d'achat local *C'est à Repentigny que ça se passe*; une initiative qui a porté ses fruits », rappelle M. Landreville. « Encourager nos commerçants locaux n'est pas seulement une question économique, c'est aussi une façon de créer un sentiment d'appartenance fort au sein de notre communauté ».

La Commission économique et tous les membres du conseil municipal partagent la même vision de faire de Repentigny une ville effervescente où chaque entrepreneur, peu importe la taille de son



entreprise, peut se développer à son plein potentiel. Pendant près de deux ans, les membres de la commission économique ont eu l'opportunité de rencontrer plus d'une vingtaine de chefs d'entreprises, conscients que pour faire du centre-ville repentignois un lieu dynamique et accueillant pour la communauté et les visiteurs, il faut innover et faire les choses différemment.

Dans cet esprit, une autre mesure a été mise en place : la Table des restaurateurs de l'Espace culturel. Avec la création de cette Table, près de 10 propriétaires de restaurants passionnés.es et engagés.es unissent leurs forces pour transformer le centre-ville en une destination gastronomique et touristique de premier choix. Cette initiative permet d'explorer, ensemble, de nouvelles idées qui combinent la gastronomie et la culture, afin d'offrir une expérience unique aux gens d'ici et d'ailleurs. Et bien entendu, renforcer notre économie locale. « Ensemble, nous continuerons à travailler pour un Repentigny meilleur, plus fort et plus prospère », mentionne M. Prescott.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

1. Pourrait-on revenir à une collecte des déchets hebdomadaire ? Aux deux semaines, ce n'est pas suffisant...

En tant que ville verte et responsable, Repentigny a mis en place des mesures visant à réduire la quantité de matières résiduelles acheminées au site d'enfouissement, qui n'a pas une capacité de réception illimitée. Ces mesures respectent par ailleurs les objectifs fixés par la Communauté métropolitaine de Montréal pour ses 82 municipalités.

Voici les deux principales mesures :

- À l'automne 2018, la Ville a introduit une nouvelle collecte, soit celle des matières organiques, à raison de 41 collectes/année. Rappelons qu'avant l'arrivée du bac brun, seuls les résidus verts étaient ramassés lors de 31 collectes estivales.
- Une fois l'utilisation du bac brun bien instaurée, nous avons réduit la fréquence de la collecte des déchets — auparavant hebdomadaire — aux deux semaines.

De 2017 à 2022, les efforts collectifs ont permis de réduire de 100 kg par habitant les déchets envoyés au site d'enfouissement. Pour l'ensemble de la municipalité, pour cette même période, la quantité de déchets acheminés au site a été réduite de 7980 tonnes métriques. C'est l'équivalent de 940 camions par année !

Nous avons ajouté une troisième mesure en décembre 2022, soit la mécanisation de la collecte des déchets, qui limite désormais la collecte à un bac roulant conforme de 360 litres par unité d'occupation. Rappelons par ailleurs que les objets volumineux déposés à côté du bac ne sont plus ramassés, c'est pourquoi nous avons également ajouté 6 collectes d'encombrants pour vous aider à vous départir des gros rebuts.

Malgré tous nos efforts, on constate une augmentation de plus de 50 % en 7 ans du coût des contrats de gestion des matières résiduelles. Par contre, sans les différentes mesures mises en place, l'augmentation serait beaucoup plus importante.

Afin de poursuivre notre transition écologique tout en limitant la hausse de nos coûts, la collecte des déchets aux deux semaines s'avère la meilleure option. Votre bac est toujours plein ? Avec un meilleur tri à la source vers un bac bleu ou un bac brun, vous éviterez les surplus de déchets. En effet, selon Recyc-Québec, 78 % des matières conduites à l'enfouissement sont recyclables ou compostables.

Repentigny valorise plus et jette moins. Nous souhaitons que ça continue, au bénéfice de la planète et des générations futures !

2. Il y a des travaux un peu partout dans la ville. Pourquoi ma rue, qui est vraiment détériorée, n'a pas encore été refaite ?

En premier lieu, précisons que le réseau routier de la municipalité est composé d'environ 400 km d'artères principales, d'artères collectrices et de rues résidentielles.

Afin de déterminer les projets de réfection à prioriser pour maintenir la qualité du réseau et assurer la sécurité des utilisateurs, la Ville évalue plusieurs critères, notamment :

- l'état des chaussées, bordures de rues et trottoirs (dégradation des surfaces);
- l'état structural et fonctionnel des infrastructures souterraines (aqueduc, égout, drainage);
- les fuites d'aqueduc ou refoulements d'égout (historique des événements, tels que des bris).

L'analyse de ces critères permet d'élaborer un plan d'intervention selon la problématique observée et la nature des travaux à réaliser.

Nature des travaux	Investissements prévus 2023
Réfection complète des infrastructures	11,2 M\$
Réfection de chaussées ou de trottoirs seulement	7,5 M\$
Réhabilitation de conduites d'aqueduc ou d'égout	1,7 M\$
Total	20,4 M\$

D'autres éléments sont aussi considérés dans la priorisation d'un projet de réfection :

- Est-ce que des améliorations de mobilité durable sont prévues (ex. : ajout d'un tronçon cyclable ou d'un trottoir) ?
- Est-ce que des aménagements particuliers sont envisagés (ex. : traverse piétonne, mesure d'atténuation de la vitesse) ?
- Est-ce que les travaux sont éligibles à une demande d'aide financière ou une subvention du gouvernement, ce qui nous permettrait d'en faire plus et d'accélérer la remise en état de notre réseau ?

Voilà l'analyse qui nous permet de déterminer quels travaux seront priorisés sur le territoire.

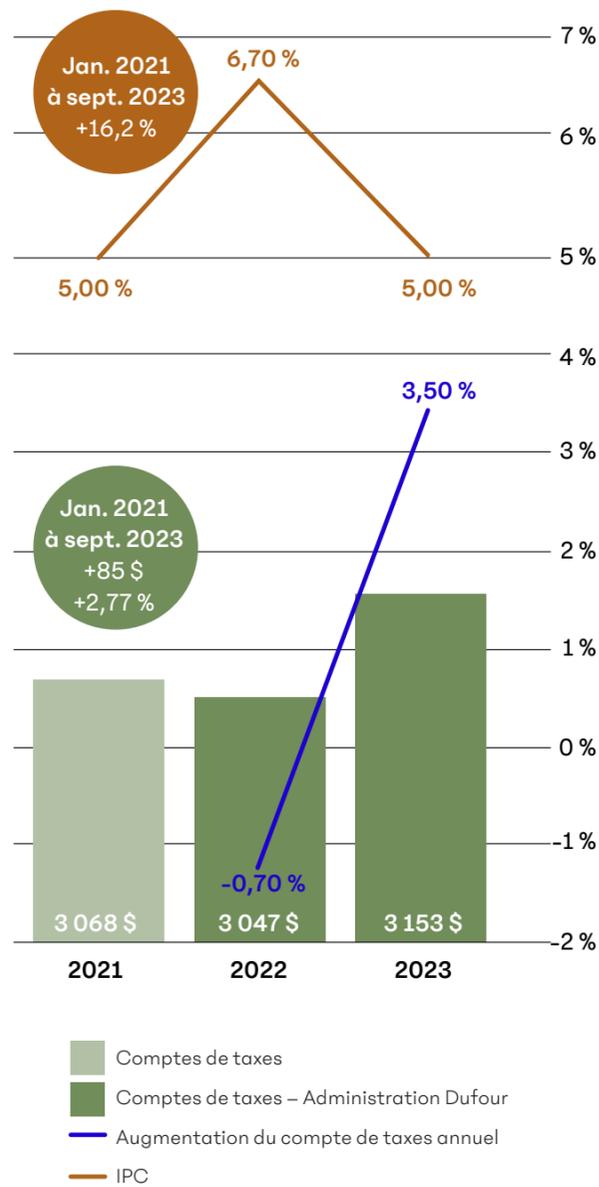
LE CONSEIL MUNICIPAL S'AFFAIRE À PROTÉGER VOTRE PORTEFEUILLE

Alors que l'administration Dufour s'apprête à déposer son budget 2024, nos élus.es et nos équipes procèdent aux derniers ajustements visant à réduire au maximum les dépenses de l'organisation. Cette préparation budgétaire est requise pour adopter un budget équilibré, tel qu'exigé par la Loi sur les cités et villes. Dans le contexte actuel, elle est d'autant plus essentielle pour atténuer les effets de l'inflation sur les finances publiques de la Ville, et conséquemment sur la qualité des services offerts à la population.

Faire des choix, une nécessité

Comme toutes les municipalités du Québec, Repentigny fait face à une hausse majeure de ses coûts d'opération qui dépasse la croissance de ses revenus. Dans le contexte actuel, afin d'assurer une saine gestion et de bâtir sur le long terme une ville plus durable, elle doit faire des choix tout en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.

Augmentation du compte de taxes vs Indice des prix à la consommation (IPC)



Concrètement, depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Dufour, le compte de taxes de la maison moyenne a progressé de 85 \$, soit une augmentation de 2,77 % alors que l'IPC a connu une hausse de 16,2 % pour la même période.

Budget « 101 »

- Le budget assure une gestion des affaires courantes et permet de couvrir les frais liés aux services qui sont offerts à la population, tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, l'entretien des rues, la sécurité publique, l'alimentation en eau potable et les loisirs.

« Nous savons que les ménages repentignois vivent également les contrecoups de l'inflation et font face aux mêmes défis dans la gestion de leur budget. Voilà pourquoi nous prenons le temps d'évaluer toutes les alternatives afin de limiter l'impact sur leur compte de taxes et leur permettre de souffler un peu plus. D'ailleurs, je tiens à souligner les nombreux efforts déployés par le conseil depuis le début de son mandat. La première année, nous avons réussi à geler le compte de taxes résidentiel moyen, et par la suite nous avons maintenu l'augmentation sous l'Indice des prix à la consommation, un objectif que nous poursuivons pour le budget 2024 », a affirmé le maire Dufour.

L'amélioration continue, une priorité

Les orientations prises dans le cadre de la préparation budgétaire sont le reflet des demandes citoyens.nes et de l'ouverture du conseil à réduire certains services afin d'être en mesure d'offrir ceux qui répondent davantage à leurs besoins. L'amélioration continue étant au cœur de ses priorités, la Ville est à la recherche constante d'efficacité et de progrès. Elle fait donc appel à la créativité de tous les acteurs de l'organisation et s'inspire des meilleures pratiques du domaine municipal de manière à faire profiter les citoyens.nes de chaque dollar investi dans les différents projets et services municipaux. « Il nous faut choisir avec soin les projets dans lesquels nous investissons en nous assurant qu'ils améliorent la qualité de vie, tout en déterminant le moment propice pour les réaliser. C'est pourquoi nous demandons à toutes les directions de faire des efforts de rationalisation des dépenses, et ce, même si elles ont peu de marge de manœuvre », a ajouté M. Dufour.

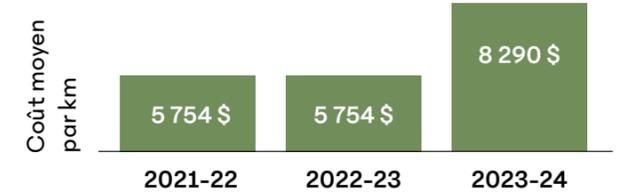
Enjeux 2023

L'exercice complexe et rigoureux auquel se prête l'administration pour être en mesure de présenter un budget équilibré nécessite de gérer plusieurs enjeux.

Coût inflationniste des biens et services

La Ville doit composer avec l'augmentation des coûts pour les ressources, les matériaux et les services. À titre d'exemples, en l'espace de deux ans seulement, notre administration a connu une hausse de 324 000 \$ du prix du carburant, ce qui a eu un impact sur la gestion de la flotte automobile de la Ville. Elle a également connu une hausse du coût des produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées de près de 1,2 M\$, ce qui représente une augmentation de 74 %. Les frais généraux de déneigement ont quant à eux bondi de près de 735 000 \$. D'ailleurs, en ce qui concerne le contrat de déneigement pour la saison hivernale 2023-2024, nous avons reçu des soumissions beaucoup trop élevées, ce qui nous a incité à retourner en processus d'appel d'offres.

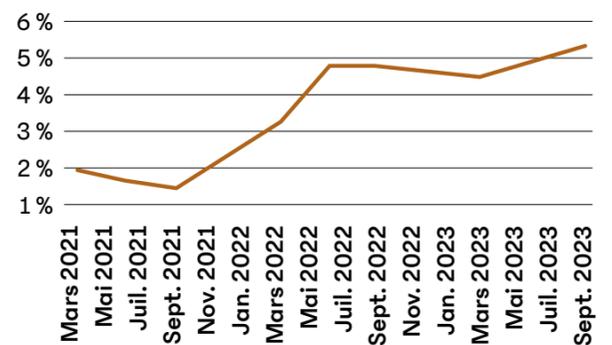
Coût moyen du déblaiement et de l'épandage par km linéaire par saison hivernale



Augmentation des taux d'intérêt

Depuis les révisions successives du taux directeur par la Banque du Canada cherchant à contrer les effets de l'inflation, la Ville fait face à d'importantes augmentations de la dépense d'intérêts sur ses emprunts, lesquelles représentent plus de 1,6 M\$ comparativement à 2023. À titre d'exemple, certains emprunts venant à échéance en septembre dernier ont été renouvelés à un taux de financement de 5,5 %, comparativement à 3,25 %, soit le dernier taux négocié.

Taux de financement moyen depuis les 3 dernières années



Diminution des droits de mutation

Étant donné l'augmentation du taux directeur, le marché immobilier a subi un ralentissement. En effet, le nombre de transactions immobilières est similaire à celui d'avant la pandémie, et la croissance des prix de même que la hausse des taux hypothécaires exercent aussi une influence sur le nombre à venir. Cette année, la Ville ne devrait pas atteindre les montants budgétés en droits de mutation; selon ses projections, elle anticipe une diminution de 22 % du nombre de transactions immobilières sur son territoire.

Optimisation et diversification des sources de revenus

L'optimisation et la diversification de nos sources de revenus provenant de subventions, de programmes d'aide financière ou de contributions gouvernementales permettent notamment d'alléger le fardeau fiscal du résidentiel. Le défi étant important et les options étant limitées, la création d'un nouveau poste permettra à notre organisation de s'adjoindre une ressource dont le mandat sera de maximiser les sources de financement dans les différents projets de la Ville.

- Au Québec, les Villes ont l'obligation de présenter un budget de fonctionnement équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux revenus, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas adopter un budget déficitaire. Un budget équilibré sert à établir les taux de taxation applicables sur le compte de taxes. Mentionnons qu'environ 60 % des revenus des municipalités sont tributaires

- de l'impôt foncier. Toutefois, à Repentigny, ce pourcentage est de 82 %, augmentant ainsi la pression sur les élus.es quant aux décisions à prendre.
- Le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre, adopter son budget pour l'année suivante.

VOTRE AGENDA CULTUREL

7 novembre 2023 au 28 janvier 2024 :

Exposition *Henriette Valium, sans ordonnance*

12 et 19 novembre : L'Atelier 11-15 — Initiation au dessin d'observation

12 et 26 novembre : Dimanches créatifs — Curieux personnages

19 novembre et 3 décembre : Dimanches créatifs — L'art du zine

26 novembre et 3 décembre : L'Atelier 11-15 — Ligne graphique et bande dessinée

2 et 16 décembre : Fabrique des Fêtes — Un flocon au vent

9 et 17 décembre : Fabrique des Fêtes — Paysage hivernal

17 décembre : L'Atelier 11-15 — Improvisation en peinture

Détails au espaceculturel.repentigny.ca.

17 ans à favoriser la réussite scolaire

LES ATELIERS DU FOUINEUR TOUJOURS AUSSI POPULAIRES

Depuis 2006, les ateliers de devoirs du programme Le Fouineur sont un service incontournable pour les jeunes fréquentant une école primaire. Du dimanche au mardi à la bibliothèque Robert-Lussier et le mercredi à la bibliothèque Edmond-Archambault, on invite les enfants à faire leurs devoirs dans un environnement qui leur est spécialement aménagé : l'Espace Fouineur. Grâce à l'accompagnement d'une équipe composée d'une intervenante en ressources pédagogiques chevronnée et de bénévoles serviables, les participants.es peuvent y trouver de la documentation et apprendre tout en s'amusant. De plus, les bibliothécaires de référence se font un plaisir de les guider dans les différentes sections de l'espace jeunesse et de les former à effectuer leurs propres recherches. Notez qu'un.e adulte doit accompagner les enfants de première année.

Pour en savoir davantage et consulter l'horaire, visitez le bibliotheques.repentigny.ca.

Une nuit toute spéciale à la bibliothèque

La première Nuit des toutous s'est déroulée le 12 octobre dernier à la bibliothèque Robert-Lussier. Au total, 30 enfants ont assisté à l'heure du conte en compagnie de leur peluche. En plus de vivre une belle expérience, les jeunes ont pu repartir avec un livre sélectionné pour eux.



SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

REMERCIER LES GENS DE CŒUR

Chaque année, la Ville souligne l'apport essentiel des bénévoles œuvrant pour la communauté repentignoise lors d'une soirée de reconnaissance qui leur est dédiée. Pour l'occasion, elle les a conviés.es au Théâtre Alphonse-Desjardins, le 21 septembre dernier, pour partager ensemble un spectacle tout en humour et prendre le temps d'échanger dans une ambiance festive et en toute convivialité en compagnie du maire et des élus.es présents.es.

«Les bénévoles sont comme un phare qui illumine le chemin. Même s'ils œuvrent souvent dans l'ombre, leurs accomplissements méritent d'être soulignés à leur juste valeur. La Ville de Repentigny ne saurait répondre convenablement aux besoins en constante augmentation de sa population si elle ne pouvait compter sur ce groupe de gens bien-

veillants. Un moment comme cette soirée est une nécessité», a témoigné M. Dufour.

Cet événement de reconnaissance envers ces personnes qui s'impliquent quotidiennement avec cœur et engagement pour le bien-être commun de la municipalité a permis de mettre en lumière l'éventail des organismes qui opèrent sur le territoire de Repentigny. Plus de 150 d'entre eux viennent en aide à la communauté et sont répartis dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du communautaire. Évidemment, sans la participation de leurs précieux bénévoles, ces derniers ne pourraient offrir leurs services si essentiels à la population.

De tout notre cœur, nous leur disons MERCI!

La plateforme Bénévolons L'Assomption

DES OFFRES DE BÉNÉVOLAT SIMPLIFIÉES

Le Centre d'action bénévole MRC L'Assomption (CAB) a lancé tout récemment la nouvelle plateforme Bénévolons L'Assomption. Dans un premier temps, cet outil permet aux organismes du territoire d'afficher leurs offres de bénévolat au même endroit, puis aux personnes souhaitant s'impliquer d'effectuer des recherches par centre d'intérêts, par ville desservie ou par clientèle.

La Ville accorde une importance particulière au bénévolat, notamment à ses impacts posi-

tifs incalculables sur la communauté et souhaite faire connaître cette plateforme en invitant les personnes intéressées à la découvrir et à consulter les nombreuses opportunités qu'elle propose.

Cette initiative découle du PACTE de la MRC L'Assomption qui veut développer la bienveillance dans la région. Du même coup, cet outil permettra de renouveler les banques de bénévoles dans les différents organismes.

Tous les détails au benevolonslassomption.ca.

En situation de détresse ?

DES SERVICES EXISTENT POUR VOUS VENIR EN AIDE

Il n'est pas rare d'avoir à faire face à des situations de détresse au cours d'une vie et celles-ci peuvent se manifester sans crier gare. Certains mois de l'année peuvent également être plus difficiles que d'autres. Peu importe les situations, ne vous isolez pas si vous ou vos proches vivez des moments plus ardues.

L'aide est à votre portée, juste au bout du fil ou à un clic. De nombreux services sont offerts et des professionnels sont disponibles pour aider en cas de détresse.

◆ 1 866-APPELLE (277-2335) : ligne téléphonique du Centre de prévention du suicide de Lanaudière

L'expertise des intervenants.es dans la problématique du suicide permet d'offrir des solutions, du soutien, des suivis, de l'orientation et des références à toutes les personnes qui vivent de la détresse. 24 h/24, 7 jours/j/7.

◆ 811, option 2 : Info-Social pour des conseils psychosociaux

Un.e professionnel.le en intervention psychosociale offre des conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale. Service 24 h/24 - 7 jours/7.

◆ 811, option 3 : Guichet d'accès à la première ligne (nouveau)

Cette ligne est réservée aux personnes sans médecin de famille. Un.e infirmier.ère donne des recommandations pour des soins à la maison et, au besoin, oriente vers un.e professionnel.le de la santé (spécialiste, médecin, etc.).

◆ 450 581-5402, poste 227 : Carrefour informationnel et social

Service d'accueil et d'accompagnement personnalisé qui guide les personnes vivant de multiples problématiques vers les différentes ressources du milieu disposées à offrir du soutien. Par téléphone ou en personne.

211

Pour encore plus de ressources, composez le 211 ou consultez le 211quebecregions.ca. Ce service vous oriente vers les ressources communautaires, publiques et parapubliques près de chez vous. Disponible en plus de 200 langues. Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et les samedi et dimanche de 8 h à 15 h 30.





Une programmation pour tous les goûts

CÉLÉBREZ LE TEMPS DES FÊTES DANS L'ESPACE CULTUREL

En décembre, la Ville vous invite à profiter d'une multitude d'expériences lumineuses et créatives et à prendre part à des activités culturelles qui feront du centre-ville une destination incontournable à même de vous plonger dans l'esprit des Fêtes.

Moments magiques à la bibliothèque

Au cours des prochaines semaines, un lutin coquin élira domicile dans la bibliothèque Robert-Lussier. Saurez-vous le trouver et découvrir ses espiègleries? De plus, parmi les nouveautés, les enfants pourront déposer leur liste de souhaits à l'intention du père Noël dans une boîte aux lettres.



Le 2 décembre prochain, la bibliothèque Robert-Lussier accueillera les petits.es lecteurs.rices pour un Conte inventé* sous la thématique de Noël, au cours duquel toutes et tous deviendront les auteurs.rices de leur monde imaginaire.



Le 14 décembre, Patrick Reymond transportera les enfants dans un univers amusant au cours du spectacle Théâtre Magique de Noël*.

Créations féériques au Centre d'art



Les 2, 9, 16 et 17 décembre, le Centre d'art Diane-Dufresne se transfor-

mera en Fabrique des Fêtes* avec de nombreuses propositions d'ateliers créatifs. Les artistes en herbe pourront s'initier à l'origami en confectionnant de jolis ornements, ou encore, en composant un paysage glacial à l'aide de peinture et ainsi créer un magnifique effet marbré.



Les 7 et 14 décembre se tiendront au Centre d'art les premiers Apéros créatifs*. C'est dans une ambiance chaleureuse que les participants.es fabriqueront un papier d'emballage ou une carte de vœux, le tout en sirotant un verre de vin et en grignotant du maïs soufflé.

À ne pas manquer : la Grande journée des Fêtes

Le 10 décembre, les familles sont attendues dans l'Espace culturel pour vivre des activités originales à l'occasion de la Grande journée des Fêtes. Au menu : ateliers créatifs (Mon beau sapin et Ciel du Nord), visite en salle de l'exposition en compagnie d'une lutine au Centre d'art, spectacle *Circus Iognitus** de Jamie Adkins au Théâtre Alphonse-Desjardins et présentation de la pièce *Dans mon baluchon** à la bibliothèque Robert-Lussier.

Pour vous inscrire à l'une de ces activités ou pour en savoir plus, visitez le espaceculturel.repentigny.ca.

* Inscription requise.

La Guignolée 2023

DONNER, ÇA CHANGE DES VIES

La Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) aura lieu le dimanche 19 novembre prochain. Cette année encore, votre générosité est plus que jamais sollicitée en raison des besoins en constante augmentation. De nombreuses personnes et familles sont vulnérables dans la région, c'est pourquoi nous vous invitons à donner généreusement afin de les aider à passer un temps des Fêtes plus magique et moins stressant financièrement.

Lors de cette journée, des bénévoles se trouveront aux intersections du boulevard Brien et de la rue Leclerc, ainsi que des boulevards J.-A.-Paré et Lacombe, pour une collecte de dons en argent remis à la SSVP œuvrant sur notre territoire.

Si la tendance se maintient, 3500 paniers d'épicerie seront distribués cette année, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'an dernier. Vos denrées non périssables, tout comme vos dons, pourront également être déposés le 19 novembre, entre 9 h 30 et 15 h 30, dans l'un des sept points de dépôt suivants :

- ◆ l'église Notre-Dame des Champs (187, boul. Iberville);

- ◆ l'église de Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (445, rue Notre-Dame);
- ◆ le parc Rivest (685, boul. Iberville);
- ◆ le Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré);
- ◆ le Comptoir alimentaire L'Essentiel (535, rue Leclerc);
- ◆ la Société Saint-Vincent de Paul (380, boul. Lacombe);
- ◆ l'épicerie IGA Extra Famille Thibault (1315, boul. Iberville).

Il existe plusieurs types de denrées à donner en conserves et contenants incassables (pas de verre) :

- viandes, poissons, légumineuses, fruits, beurre d'arachides, lait maternisé et produits pour bébés;
- produits secs (couscous, riz, céréales, pâtes alimentaires);
- collations (biscuits, fruits séchés, noix);
- produits d'hygiène (dentifrice, shampooing, savon);
- boissons (café, thé, tisanes, jus).

Notez que vous pouvez également faire un don au ssvp-mtl.org.

Ensemble, un petit geste peut devenir grand. Donnons généreusement !

Présent pour Noël

FAITES BRILLER LES FÊTES, UN CADEAU À LA FOIS

Depuis les 25 dernières années, Présent pour Noël, un organisme à but non lucratif, illumine le visage des enfants démunis.es de la MRC L'Assomption pour les Fêtes en leur offrant un cadeau sous le sapin.

Tout comme le père Noël qui doit compter sur sa troupe de lutins pour répandre la magie, Présent pour Noël ne peut réaliser sa mission sans l'apport des membres de la communauté et l'aide financière de nombreux.euses donateurs.rices et partenaires. Il existe plusieurs façons de transformer la vie de ces jeunes : faire un don à l'organisme,

devenir bénévole, faire de votre entreprise un partenaire corporatif ou parrainer un enfant en offrant un cadeau.

Au fil des ans, votre générosité a permis de remettre plusieurs dizaines de milliers de cadeaux aux enfants de la MRC L'Assomption. Sachez que votre apport est précieux !

Pour tous les détails, consultez le presentpournoeel.org.

Tous ensemble, faisons briller les Fêtes, un cadeau à la fois !

Apiculture urbaine

DES POTS DE MIEL SOUS LE SAPIN

Saviez-vous que pendant l'été, la Ville abrite sur son toit deux ruches pour de l'apiculture urbaine? En effet et les abeilles travaillent très fort pendant la saison pour produire de succulentes récoltes de miel urbain pour la population, suffisamment pour commercialiser 180 pots de 250 ml, soit une augmentation par rapport à l'an dernier (200 pots de 100 ml).

Cette année, faites plaisir aux dents sucrées de votre entourage en

offrant un petit pot en cadeau. Vous pouvez vous procurer la cuvée 2023 dans les deux bibliothèques au coût de 10 \$ jusqu'à écoulement de l'inventaire. Les montants amassés seront remis au comité Jeunesse Repen Repensé de la Ville, regroupant des jeunes de 15 à 29 ans.

Bonne dégustation !

Sécurité urbaine

AVEZ-VOUS VOTRE TROUSSE D'URGENCE?

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Dans un tel cas, vous êtes la personne responsable de votre sécurité. Avez-vous pensé vous procurer une trousse d'urgence pour la sécurité de votre famille ?

Vous avez peut-être même déjà certains des articles nécessaires en votre possession, comme de l'eau et une lampe de poche à piles. L'important, c'est de bien organiser votre trousse pour la trouver rapidement. Enfin, assurez-vous que tous les occupants.es de la maison sachent où vous l'avez rangée !

Voici ce que la trousse devrait contenir :

- Eau potable (six litres par personne)
- Nourriture non périssable (pour au moins trois jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles (et piles de rechange)
- Couverture
- Lampe frontale ou de poche (et piles de rechange ou lampe à manivelle) et chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins qui contient antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
- Argent comptant

Vérifiez annuellement le contenu de la trousse et remplacez les articles périmés ou désuets.



QUAND LA SÉCURITÉ RIME AVEC FESTIVITÉS

Les 14, 15 et 16 décembre, les membres des services de police, de la prévention et lutte contre les incendies, des travaux publics et des loisirs seront présents aux Galeries Rive Nord pour aller à votre rencontre et discuter de sécurité urbaine avec vous, le tout dans une ambiance festive. Sur place : équipements, surprises, échanges et plaisir garanti !

Mission prévention

Lors de la période hivernale, plusieurs facteurs sont à considérer pour assurer notre sécurité. Que l'on pense à la période des Fêtes, à la conduite hivernale, au déneigement, au chauffage sous différentes formes, à la sécurité nautique ou encore aux bonnes habitudes à prendre en matière de mesures d'urgence, la prévention est toujours de rigueur.

Se sentir en sécurité, que ce soit à son domicile, dans son quartier, dans les lieux publics, sur la route ou sur l'eau, est un élément essentiel à la qualité de vie. Ne minimisez pas son importance et venez à la rencontre de nos équipes les 14, 15 et 16 décembre !

Session d'hiver et relâche scolaire

PRÉPAREZ-VOUS POUR LES INSCRIPTIONS

L'édition d'hiver du Guide d'activités Loisir-Sport sera en ligne le 22 novembre. Découvrez la nouvelle programmation et préparez-vous à l'avance pour les inscriptions aux activités aquatiques et celles de la semaine de relâche scolaire.

Activités aquatiques et relâche scolaire	
Programmation 55 ans et plus seulement (résidents.es et non-résidents.es)	En ligne et en personne À partir du 4 décembre , 9 h
Résidents.es	En ligne À partir du 6 décembre , 19 h Soutien technique offert de 17 h à 21 h au 450 470-3030
	En personne À partir du 7 décembre , 9 h
Non-résidents.es	En ligne et en personne À partir du 12 décembre , 9 h



Cours de formation de moniteurs.rices en natation et sauveteurs.euses

Résidents et non-résidents (13 ans et plus ou si le niveau Étoile de bronze est acquis)	En ligne et en personne À partir du 12 décembre , 9 h Cours offerts quatre saisons : <ul style="list-style-type: none"> • Médaille de bronze • Croix de bronze • Premiers soins Général et Sauveteur National • Moniteur de natation • Moniteur en sauvetage
---	--

Gagnez du temps en suivant ces étapes simples au **MAXIMUM 48 heures** avant le moment de l'inscription :

- ◆ Créez votre compte loisir (si ce n'est pas déjà fait).
- ◆ Retracez votre mot de passe (recréez-le en cas d'oubli).
- ◆ Assurez-vous d'avoir une carte Citoyen valide pour obtenir le tarif réduit.
- ◆ Ayez déjà en main le ou les codes des activités qui vous intéressent.
- ◆ **IMPORTANT** — Assurez-vous de connaître votre niveau de natation ou celui de votre enfant en vous fiant au carnet de progression*.

* Consultez les tableaux de classification sur le site Web ou appelez le 450 470-3440 pour obtenir de l'aide.

Consultez la procédure d'inscription complète au repentigny.ca/inscriptions.

Jeux du Québec

DEUX MÉDAILLES REPENTIGNOISES LORS DES JEUX D'ÉTÉ

Une cinquantaine d'athlètes de Repentigny ont participé à la 57^e Finale des Jeux du Québec qui s'est déroulée à Rimouski en juillet dernier. La jeune délégation s'est démarquée dans deux disciplines en remportant deux médailles.

D'abord, Naomi Cantin a remporté la première place en athlétisme dans la catégorie juvénile féminin 100 m haies. En volleyball, les joueuses Malou Gravel, Maély Joly et Marilou Théberge ont permis à leur équipe de remporter la première place dans la catégorie 16 ans et moins féminin.

Le maire Nicolas Dufour a tenu à féliciter les athlètes,



leurs entraîneurs.euses et leurs familles lors d'une réception donnée à l'hôtel de ville en leur honneur. « Vous êtes de dignes ambassadrices et ambassadeurs, et un modèle de persévérance et de détermination pour la jeunesse repentignoise. Ce sont vos efforts qui vous ont mené à cette étape importante de votre parcours sportif et c'est avec fierté que vous pouvez contempler l'avenir. »

Nous offrons nos sincères félicitations à toute la délégation et aux médaillées, et nous leur souhaitons bonne chance dans la poursuite de leurs rêves sportifs !



Carte Citoyen

DE LA NOUVEAUTÉ AVEC VOTRE CARTE

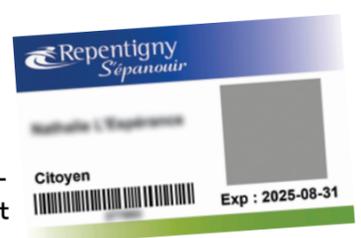
Votre carte Citoyen*, dorénavant gratuite, vous offre les accès, tarifs réduits ou gratuits (s'il y a lieu) pour les services suivants :

- ◆ cours du Centre aquatique Jacques-Dupuis ;
- ◆ bains libres (piscine intérieure et piscines extérieures) ;
- ◆ bibliothèques ;
- ◆ activités du Centre communautaire Laurent-Venne et du Complexe sportif Gilles-Tremblay.

Vos prochains renouvellements ne coûteront plus rien !

Pensez à la renouveler avant les prochaines inscriptions aux activités. Pour en savoir plus, rendez-vous au repentigny.ca/carte-citoyen.

* Vos cartes actuelles demeurent valides jusqu'à votre date de renouvellement.



PLUSIEURS PROJETS POUR AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE

Alors que la saison des travaux tire à sa fin, voici le bilan des projets qui ont été mis en chantier en 2023 pour bonifier le territoire repentinois et conséquemment pour améliorer votre qualité de vie. Comme prévu au Programme triennal en immobilisations 2023-2025, 38,8 M\$ ont été investis dans nos réseaux routier, cyclable ou piétonnier ainsi que dans nos parcs et espaces verts.

Grands chantiers

Les travaux de la phase 1 du **pont Rivest** — soit la construction de la structure qui accueillera éventuellement les deux nouvelles voies de circulation du pont élargi ainsi qu'un trottoir — ont été réalisés. Le transfert de la circulation vers cette nouvelle structure a été effectué à la fin août afin de permettre la réalisation des travaux de la phase 2, laquelle se poursuit. Ceux-ci consistent en la démolition du pont actuel et sa reconstruction avec deux voies, de même qu'en l'ajout d'une piste multifonctionnelle pour les gens à pied ou à vélo.

Amorcé en 2013, le grand chantier de renouvellement des infrastructures et d'embellissement de la **rue Notre-Dame** s'est poursuivi entre les rues Valmont et Prud'homme avec la réfection des infrastructures et du pavage, le remplacement de l'éclairage, la mise à niveau du poste de pompage et la construction d'un tronçon cyclable hors chaussée.



Quant au **mur antibruit**, une étude d'avant-projet a été réalisée cet automne dans le but d'évaluer les différentes options pour la construction du deuxième tronçon, projeté entre les boulevards de La Rochelle et Brien, du côté nord de l'A-40. En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD), la Ville précisera les paramètres du projet et procédera à la conception de l'ouvrage à réaliser en 2024 de manière à en assurer la construction en 2025.

Réseau routier

Afin d'assurer la fluidité de la circulation sur le réseau repentinois, la Ville a procédé à la réparation de la chaussée sur la rue Saint-Paul, entre le chemin de la Presqu'île et la ville de Mascouche, ainsi qu'au pavage des accotements pour l'aménagement de corridors piétonniers et cyclables unidirectionnels. S'ajoutent aux projets réalisés cette année la réfection du pavage sur le pont d'étagement Valmont, les travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc sur la rue du Curé Martineau (incluant la réfection du pavage et la construction d'un trottoir), de même que l'amélioration du drainage de la rue Saint-André.



Rue Saint-Paul : Bernard Landreville, président de la Commission administration publique et grands projets, Normand Urbain, conseiller municipal du district 12 et Maxime Roy du Service de la gestion des infrastructures.

Réseau cyclable et piétonnier

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur de transport actif, adopté en 2020, de nouveaux trottoirs ont été construits sur le boulevard Louis-Philippe-Picard, sur la rue Jacques-Cartier ainsi que sur la rue Valmont. Pour cette dernière, une traverse piétonne sera sous peu aménagée, tout comme sur la rue Jacques-Plante. Afin de poursuivre la consolidation du réseau cyclable et d'assurer la sécurité des déplacements, la piste cyclable entre Péribonka et Mastigouche a également été remise en état.



Nouveau trottoir sur la rue Ginette : Kevin Buteau, conseiller municipal du district 10, accompagné de Daniel Crête et d'Isabelle Gagnon du Service de la gestion des infrastructures.

Parcs et espaces verts

La surface synthétique du terrain de soccer-football du parc Maurice-Richard a été remplacée. Quant aux systèmes d'éclairage des parcs Champigny et Laverdière, ils ont été modernisés pour les rendre conformes aux normes d'aménagement des terrains de soccer et de baseball.



Nouvelle surface synthétique du terrain de soccer-football au parc Maurice-Richard.

Le parc Frédéric-Coiteux sera pour sa part bonifié d'un plateau pour la pratique du basketball, d'éclairage et de mobilier urbain. L'étude de concept étant terminée, la prochaine phase est celle des plans et devis ainsi que de l'appel d'offres, en vue de réaliser les travaux en 2024. En ce qui a trait aux Sentiers de la Presqu'île, la Ville confiera sous peu un mandat professionnel visant l'élaboration d'un plan d'aménagement des installations (bâtiment d'accueil, bloc sanitaire, accès, stationnement) dont le livrable est prévu au printemps prochain.

Rappelons que la réalisation de ces nombreux chantiers apporte plus de sécurité et de quiétude aux usagers.ères de la route et à la population, tout en assurant la qualité et la pérennité des infrastructures. Soucieuse d'alléger la facture des contribuables, la Ville a obtenu 9,5 M\$ en subventions, programmes d'aide financière ou contributions gouvernementales pour réaliser l'ensemble de ces travaux.

Pour plus de détails sur chacun de ces projets, visitez le repentigny.ca/travaux-routiers.



Dès le 15 novembre

DÉBUT DE L'INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES LA NUIT

L'arrivée prochaine de l'hiver signifie l'entrée en vigueur du règlement municipal qui stipule que le stationnement de nuit est interdit du **15 novembre 2023 au 31 mars 2024, entre minuit et 7 h**.

Le stationnement pourra être exceptionnellement autorisé si les conditions météorologiques le permettent et si aucune opération d'entretien n'est prévue.

Attention! Nos équipes travaillent parfois de façon préventive en procédant à différents types d'intervention, comme l'épandage d'abrasif et le déglacage.

Vous informer : votre responsabilité

Pour éviter de mauvaises surprises au matin — une contravention ou même un remorquage —, assurez-vous de vérifier si l'interdiction de stationner est maintenue pour la nuit, ou si le stationnement est autorisé. Pour ce faire, trois moyens s'offrent à vous :

- ◆ Hop : inscrivez-vous au hop.repentigny.ca pour recevoir des alertes par texto et courriel vous informant de la tenue d'une opération d'entretien hivernal* pendant la nuit, donc que l'interdiction de stationner est en vigueur ;
- ◆ repentigny.ca : dès le 15 novembre, la page d'accueil du site Web de la Ville est mise à jour quotidiennement, et ce, au plus tard à 18 h ;
- ◆ 450 470-3850 : dès le 15 novembre, la messagerie de la Ville est mise à jour quotidiennement, et ce, au plus tard à 18 h.

* Un entretien hivernal ayant lieu dans un secteur précis pourrait ne pas être communiqué via Hop, mais plutôt par le biais d'une signalisation temporaire et visible à cet endroit.

Souvenez-vous que...

Une rue mal dégagée en raison d'un véhicule stationné illégalement, nuisant ainsi aux opérations d'entretien hivernal, augmente les risques d'accident et complique vos déplacements ainsi que ceux des véhicules d'urgence et du transport scolaire. Rappelons qu'un véhicule en infraction pourra être remorqué afin de permettre le bon déroulement des opérations.

Stationnements alternatifs disponibles

Les aires de stationnement de certains parcs et édifices municipaux sont mises à votre disposition. Pour connaître ces endroits et trouver le site le plus près de chez vous, consultez la liste au repentigny.ca/stationnement.

Rues trop étroites ou problématiques : toujours interdit la nuit

Qu'il y ait opération d'entretien ou pas, le stationnement de nuit est interdit en tout temps entre le 15 novembre et le 31 mars dans certaines rues trop étroites ou problématiques. Pour savoir si votre rue y figure, consultez la carte au repentigny.ca/stationnement.

DATES À RETENIR

Le 1^{er} décembre marquera la première année de la mécanisation de la collecte des déchets et de l'entrée en vigueur du bac roulant obligatoire (d'un maximum de 360 l) à utiliser lors de cette même collecte. Pour plusieurs, cela a demandé une adaptation quant à la quantité de déchets pouvant être disposés par collecte, puisque les surplus déposés à côté du bac ne sont plus acceptés. Il s'agit d'ailleurs de la même directive pour les trois types de collectes régulières.

Heureusement, tout au long de l'année, la Ville propose non seulement des collectes spéciales lors desquelles les surplus de matières organiques et de recyclage sont acceptés, mais également des collectes de branches, d'encombrants et de sapins naturels.

Vous pouvez vous départir de ces matières uniquement à ces dates et selon les modalités de ramassage, lesquelles bien expliquées sur le site Web. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil pour vous rafraîchir la mémoire, car vos surplus ne seront pas ramassés si vous ne respectez pas ces modalités.

Collecte des matières organiques — surplus acceptés

Secteur A : **21 novembre**
Secteurs C/D : **22 novembre**

Collecte des branches

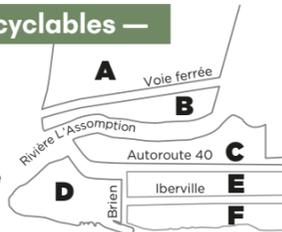
Tous les secteurs : **27 novembre**
Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots de 60 cm (24 po) par 1,5 m (5 pi). Assurez-vous de tout déposer en bordure de rue au plus tard le lundi, avant 6 h 30, quel que soit votre secteur. Les collectes seront effectuées au cours des 72 heures suivantes.

Collecte des encombrants

Tous les secteurs : **4 décembre**

Collecte des matières recyclables — surplus acceptés

Secteur A : **12 décembre**
Secteur B : **19 décembre**
Secteurs C/D : **13 décembre**
Secteurs E/F : **20 décembre**



Les surplus sont acceptés en quantité illimitée et doivent être disposés dans des sacs de plastique transparents. Quant aux boîtes, elles doivent être dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.

Vous trouverez le calendrier des collectes 2024 dans la prochaine édition du Regard.

Passez vert, réclamez \$

NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTIONS VERTES

Puisque chaque geste compte en matière d'environnement, la Ville lance un tout nouveau programme d'aide financière à la transition écocitoyenne, encourageant ainsi la population à privilégier des choix écoresponsables dans toutes les sphères de leur vie.

S'inspirant des meilleures pratiques environnementales, le programme met de l'avant 48 éco gestes à adopter au quotidien et, pour y parvenir plus facilement, 24 subventions vertes avantageuses et accessibles. Ces dernières incluent celles qui étaient offertes et particulièrement appréciées par le passé, ainsi que plusieurs nouveautés. À cela s'ajoutent une foule de renseignements supplémentaires sur des pratiques écologiques, de même que quelques exemples d'initiatives écoresponsables réalisées par la Ville. Afin de faciliter la recherche, les subventions et les éco gestes sont divisés en six catégories :

- Biodiversité et verdissement
- Gestion de l'eau
- Gestion des matières résiduelles
- Mobilité durable
- Gestion de l'énergie
- Accessibilité et maison saine

« Avec sa population de plus de 88 000 habitants, la Ville de Repentigny est un joueur important dans la lutte aux changements climatiques. Pour que nos efforts soient plus efficaces, on se devait de revoir notre offre d'aide financière afin de la rendre plus complète et plus simple pour la communauté repentignoise. Ensemble, nous pouvons réduire notre impact environnemental tout en renforçant notre résilience aux changements climatiques. C'est donc avec cette vision de coresponsabilité que la Ville a conçu cette nouvelle version qui offre à la population

non seulement un meilleur accompagnement à la transition écocitoyenne, mais également une occasion d'économiser », a déclaré Normand Urbain, président de la Commission environnement et résilience climatique et conseiller municipal.



Rappelons qu'auparavant, Repentigny participait au programme Habitation durable (projets de construction et de rénovation écoresponsables) mis sur pied par la Ville de Victoriaville. Toutefois, afin de répondre de manière plus personnalisée aux besoins et à la réalité de sa population, la municipalité a choisi de créer son propre programme d'aide financière à la transition écologique.

Promouvoir la transition écocitoyenne

En soutien au nouveau programme, une vaste campagne de promotion sera déployée aux quatre coins du territoire sous la thématique « Passez vert, réclamez \$ ». Cette campagne sera également l'occasion de réfléchir à nos habitudes de consommation et de cheminer vers un mode de vie zéro déchet (ou presque) en réduisant, réutilisant, recyclant et valorisant avant d'éliminer (3RV-É).

Déposer une demande de subvention

Dans un souci d'équité, un maximum de trois demandes de subvention par année par propriété ou habitation pourra être accordé pour l'ensemble des catégories. Assurez-vous de bien connaître les critères d'admissibilité de chaque subvention avant de remplir les formulaires d'aide financière.

Pour tout connaître sur le nouveau programme ou pour déposer une demande, consultez le repentigny.ca/ecocitoyen.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 décembre 2023, à 19 h.

Ordre du jour : repentigny.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller.ère municipal.e

	District 1 Raymond MASSE 514 231-8197 masser@repentigny.ca
	District 2 Jacques PRESCOTT 514 914-0021 prescottj@repentigny.ca
	District 3 Karine BENOIT 438 506-7772 benoitk@repentigny.ca
	District 4 Luc RHÉAUME 514 913-5811 rheamel@repentigny.ca
	District 5 Bernard LANDREVILLE 438 525-6807 landrevilleb@repentigny.ca Appels seulement
	District 6 Martine ROUX 514 895-3074 rouxm@repentigny.ca
	District 7 Joubert SIMON 438 622-2535 simonj@repentigny.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	District 9 Martine GENDRON 514 247-4644 gendronm@repentigny.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	District 12 Normand URBAIN 450 654-5661 urbainn@repentigny.ca Appels seulement

Suivez vos élus.es sur les médias sociaux!

Pour connaître l'élu.e de votre district, consultez la carte interactive au repentigny.ca.

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877
Centre récréatif 450 657-8988
Commentaires et requêtes 450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661
Cour municipale 450 470-3500
Transport - horaires 1 877 492-6111
Travaux publics 450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie **BBM-Lanctôt inc.**
Postes Canada
35 500 exemplaires

Pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel, inscrivez-vous au hop.repentigny.ca.

Pour plus d'informations : repentigny.ca/collectes
Info-environnement : 450 470-3830 ou
info-environnement@repentigny.ca

